



PolyOne France Tossiat - Avient Luxembourg
Route de la Vavrette
01250 TOSSIAT

Granulés Plastiques Industriels

Décret n° 2021-461 du 16 avril 2021



Site

PolyOne France Tossiat - Avient Luxembourg
Route de la Vavrette
01250 TOSSIAT

SITE

Nom du site
PolyOne France Tossiat - Avient Luxembourg

Adresse du site
Route de la Vavrette

Code postal
01250

Ville
TOSSIAT

Pays
France

SYNTHESIS OF "AUDIT GRANULES" REPORT – TOSSIAT PLANT - 11/09/2022
For web diffusion

DOMAINE D'ACTIVITE DU SITE

1. Production de Granulés Plastiques Industriels
2. Manipulation/Utilisation/Transformation de Granulés Plastiques Industriels ✓
3. Stockage de Granulés Plastiques Industriels
4. Aires de lavage de citernes, fûts et autres contenants de transport de granulés de plastiques industriels
Pour activités 1 à 3 : Quantité susceptible d'être présente sur le site : 210 Tonnes

Synthèse

Conclusion	Satisfaisant
------------	--------------

	Nb d'exigences non conformes	Nb de points de contrôle
CRITERE 1 : Zones à risque de perte de granulés	0	2
CRITERE 2 : Emballages pour stockage et/ou transport	0	4
CRITERE 3 : Epandage accidentel	0	2
CRITERE 4 : Bassins de rétention et des abords du site	0	3
CRITERE 5 : Equipements et dispositifs	0	3
CRITERE 6 : Formation et Sensibilisation	0	4
CRITERE 7 : Audit internes	0	3
Communication	0	2
Total	0	23

§ CONCLUSION

	Observation
CONCLUSION	Le site de PolyOne France Tossiat produisant des colorant avec additifs pour résines thermoplastique & compounds, certifié ISO 14001:2015, possède 2 cuves de rétention et dispose de systèmes de filtration adaptés à la dimension des granulés plastique sur l'ensemble des ses évacuations. Des vannes d'isolement ont également été misent en place et identifiées. La présence de granulé plastique dans le zone de production (lié au procédé de fabrication) n'impacte pas les abords et extérieurs de part la mise en place des équipement cité précédemment. Des kits de déversement et le matériel de nettoyage, complété par les instructions en place assure l'élimination de ceux ci. L'ensemble des exigences décrites au travers du décret n° 2021-461 du 16 avril 2021 ont été évalué a cours de cet audit Une NC mineure a été identifié et nécessite d'être corrigée .